

FNE-FORMATION 2023 LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Définition :

Il s'agit de financer des formations en vue de mettre en œuvre des projets innovants et des transformations numériques requérant une forte technicité ou un savoir-faire particulier (Intelligence artificielle, cybersécurité ...).

Il s'agit en particulier de soutenir la montée en gamme des PME et des ETI, notamment par la diffusion du numérique dans les modes de production et l'adoption des nouvelles technologies (fabrication additive, robotique, réalité virtuelle ou augmentée, logiciels de conception, contrôle non destructif, etc.).

Cet axe doit par exemple permettre d'intégrer des solutions d'intelligence artificielle ;

- Favorisant l'hybridation des compétences rendue nécessaire par la digitalisation d'une partie des tâches et des activités d'un grand nombre de métiers (marketing digital, communication digitale, digitalisation de la relation client, interaction avec de nombreux logiciels de gestion, etc...) ;
- Permettant aux directions d'entreprises et aux salariés de département métiers ou opérationnels, notamment dans les TPE et PME, de mieux dialoguer avec les prestataires informatiques ;
- Visant à améliorer la résistance des entreprises aux cyberattaques et la protection des données.

Le FNE-Formation ne pourra pas être mobilisé pour financer des formations de type bureautique.

Qu'est ce que recouvre la transition numérique ?

Le numérique impacte toutes les entreprises et toutes les activités (production, commercial, maintenance, RH etc...). La digitalisation s'est largement répandue dans tous les secteurs du champ OCAPIAT (production agricole, entreprises du paysage, entreprises de vins et spiritueux, industrie alimentaire, pêche...) : agroéquipements connectés, numérique embarqué ou déporté, robots autonomes et drones, outils de surveillance et d'aide à la décision, machines à commande numérique, maintenance prédictive, facturation électronique, etc.

Quels sont les impacts dans les quelques secteurs du champ OCAPIAT ?

Dans l'agroalimentaire, le numérique bouleverse la nature des produits, les modes de production, de transformation et de distribution, l'organisation et les méthodes de travail jusqu'au modèle économique. Il permet une traçabilité et une sécurité sanitaire renforcées. Il modifie en profondeur la relation clients-fournisseurs et le lien avec le consommateur final.

Dans la production agricole, la transition numérique est à l'œuvre dans les systèmes de production depuis de nombreuses années et poursuit son déploiement (GPS, numérique embarqué, drones, capteurs multiples, etc.). De plus en plus de tâches routinières sont automatisées et de plus en plus d'exploitations se dotent de robots. Le travail assisté par ordinateur se trouve renforcé par le développement de la robotique.

Côté Vins, cidres, jus de fruits, sirops, spiritueux et liqueurs, de nombreux outils technologiques permettent aux vignerons d'optimiser le soin apporté à leur vigne, la qualité de leur raisin et des vins produits.

Les entreprises du paysage n'ont pas échappé à la transition numérique. Le suivi des chantiers et des équipes demande un temps non négligeable. La digitalisation offre, par exemple, la possibilité de planifier rapidement un chantier numériquement ou tout simplement en partant du devis accepté et validé par le client.

S'agissant des entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux, l'arrivée du numérique bouleverse les habitudes de ces entreprises. Tous les matériels sont numériques pour le pilotage et le réglage des machines. A ce jour, 10 % des chantiers sont déjà numérisés et 10% sont en cours de numérisation.

Les acteurs des filières « pêche » et aquaculture se sont emparés des nouveaux outils offerts par le numérique. Il suffit de monter à bord d'un bateau de pêche pour se rendre compte combien le numérique est présent : écran, capteurs, senseurs, etc. Grâce aux équipements de plus en plus perfectionnés ou via le smartphone, le pêcheur dispose d'informations précises sur la météo, la présence de poisson ou encore les cours du marché.

Exemples d'actions intégrées dans un parcours FNE 2023 qui répondent à la priorité « Transition numérique » et qui permettent d'acquérir des compétences nouvelles

⋮

- Dans la programmation des engins et toutes machines de production (semis, traitement, récolte...) et des outils d'aide au réglage des machines ;
- Autour de la mise en œuvre des projets innovants et des transformations numériques nécessitant une forte technicité ou un savoir-faire particulier (Intelligence artificielle, cybersécurité) ;
- Dans le renforcement de la mécanisation avec le passage de la conduite au pilotage ;
- Dans l'automatisation des tâches ;
- Autour du numérique embarqué, des drones, de l'automatisation de la traite ;
- Dans la sécurisation des données et la résistance aux cyberattaques ;
- Dans le développement de l'intelligence artificielle pour réduire les coûts de production ;
- Dans la gestion de la transformation des fournisseurs et des clients ;
- Autour de la digitalisation d'une partie des tâches et activités d'un grand nombre de métiers (marketing digital, communication digitale, digitalisation de la relation client, interaction avec de nombreux logiciels de gestion, etc.)
- Dans la gestion de l'appareil de production ;
- Permettant aux directions d'entreprises et aux salariés de département métiers ou opérationnels, dans les TPE et PME notamment, de mieux dialoguer avec les prestataires informatiques ;
- Dans la gestion et le « reporting » des chantiers (organisation, déclaration de travaux, facturation) ;
-